

## Nominations dans le diocèse de Périgueux et Sarlat

**Author** : Rédaction Riposte Catholique

**Categories** : [Diocèses](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Informations](#)

**Date** : 4 juillet 2022



Les nominations du diocèse de Périgueux et Sarlat pour septembre 2022 sont [parues](#) sur le site du diocèse.

**Par décision de Monseigneur Philippe Mousset, évêque de Périgueux et Sarlat**

**Paroisse Sainte Thérèse du Manoire et paroisse Saint Front-Saint Etienne :**

**Monsieur l'abbé Bruno de Béru** est nommé curé modérateur de la paroisse Sainte Thérèse-du-Manoire en remplacement de l'abbé Gautier Mornas.

Cette nomination prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Dans la perspective d'établir avec la paroisse St Front-St Etienne un projet pastoral commun : l'abbé Bruno de Béru est également nommé *curé in solidum* de la paroisse Saint Front-Saint Etienne et **l'abbé Christian Dutreuilh** *curé modérateur* de la paroisse Saint Front-Saint Etienne est également nommé *curé in solidum* de la paroisse Sainte Thérèse-du-Manoire.

L'abbé Bruno de Béru est également envoyé en mission, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, auprès des établissements scolaires de l'Enseignement Catholique de Périgueux, en lien avec les paroisses de l'ensemble pastoral du Périgord-Centre. Cette mission sera précisée dans les semaines à venir avec les différents partenaires impliqués.

Les missions confiées à l'abbé Bruno de Béru prendront effet le 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour trois ans renouvelables.

A partir du mois de septembre prochain, **l'abbé Gautier Mornas** sera à plein temps à Paris pour trois ans. Il reste responsable, à mi-temps, du département d'Art sacré du Service National pour la Liturgie et la Pastorale Sacramentelle de la Conférence des évêques de France, et devient, à mi-temps, membre du département de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle. Il gardera un lien avec le diocèse auquel il reste profondément attaché. Nous le

remercions et rendons grâce à Dieu pour toutes les missions exercées dans le diocèse.

**Le père Mérice Romual**, avec l'accord du supérieur général de la société des Pères de Saint Jacques, est nommé curé in solidum de la paroisse St Front St Etienne.

Cette nomination prendra effet le dimanche 22 mai 2022, jour de son ordination au ministère presbytéral.

**Paroisse Notre-Dame de l'Assomption-en-Montponnais et paroisse Notre-Dame du Roc-en-Mussidanais :**

**Monsieur l'abbé Alain Bernard Anga Mbassoa** est nommé curé des paroisses Notre-Dame de l'Assomption-en-Montponnais et Notre-Dame du Roc-en-Mussidanais.

Cette nomination prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2022, pour trois ans renouvelables.

**Paroisse Saint Pierre-sur-Vézère et paroisse Les Trois Ermites-en-Terrassonnais :**

**Monsieur l'abbé Yves Yaouba**, prêtre du diocèse de Garoua, est nommé curé des paroisses Saint Pierre-de-Vézère et Les Trois Ermites-en-Terrassonnais en remplacement de l'abbé Alain-Simon Adama arrivé au bout de son mandat de prêtre Fidei donum.

Dans son diocèse de Garoua, **l'abbé Alain-Simon Adama** aura une nouvelle mission.

Il aura également une mission (qui reste à préciser avant son départ) pour la célébration des 40 ans du jumelage entre nos deux diocèses. Cet anniversaire sera l'occasion d'une relecture et d'une relance des dynamiques réactualisées dans un contexte qui a bien changé.

Je tiens à le remercier et rendre grâce pour sa présence parmi nous, la mission accomplie et son intégration réussie dans notre diocèse.

Un prêtre du diocèse de Garoua viendra en septembre prochain pour étudier en semaine et renforcer la présence sacerdotale le week-end sur ces deux paroisses.

Je tiens à remercier **l'abbé Christian Deljarrit**, prêtre agriculteur, qui se rend disponible également le week-end, et selon ses possibilités, pour tel ou tel service. Il poursuivra sa mission dans les mêmes conditions. [en 2009, cet agriculteur est devenu [prêtre](#) pour le diocèse, mais [poursuit](#) son activité de paysan-herboriste à Saint-André-de-Coly; en 2016 il est officiellement [nommé](#) au ministère de *prêtre-agriculteur*]

**Paroisse St Vincent sur Beauronne et paroisse St Pierre et St Paul des Rives-de-l'Isle :**

**Le père Albert Pham Khanh Chanh**, avec l'accord de l'abbé général des Chanoines de Saint-Victor, est nommé *curé in solidum* de la paroisse Saint Vincent-sur-Beaumont et *prêtre coopérateur* de la paroisse St Pierre et St Paul des Rives-de-l'Isle, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

**Paroisse St Jacques en Bergeracois :**

**Le père Denys Labartette**, de la congrégation des Rosminians, est nommé, avec l'accord de son provincial, *curé in solidum* de la paroisse Saint Jacques-en-Bergeracois, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, pour trois ans.

**Monsieur l'abbé Pierre Plantié** est nommé *curé in solidum* à la paroisse Saint Jacques-en-Bergeracois. Tout en participant à la vie paroissiale, il est particulièrement envoyé en mission pour renforcer une présence de l'Eglise auprès des établissements scolaires de l'Enseignement Catholique de Bergerac, en lien avec la paroisse. Cette mission sera précisée prochainement avec les partenaires directement concernés.

Cette nomination prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2022, pour trois ans renouvelables.

**Comité diocésain du diaconat**

Sont nommés au conseil diocésain du diaconat:

- Soeur François Xavier, S.D.C.S.J.A
- Mme Patricia BEYLARD
- Mme Véronique CHAPUIS
- M. Dominique HITIER, *diacre délégué*
- M. Stéphane JULIEN, *diacre délégué adjoint*
- M. l'abbé Jean Michel BOUYGUES, *vicair général*